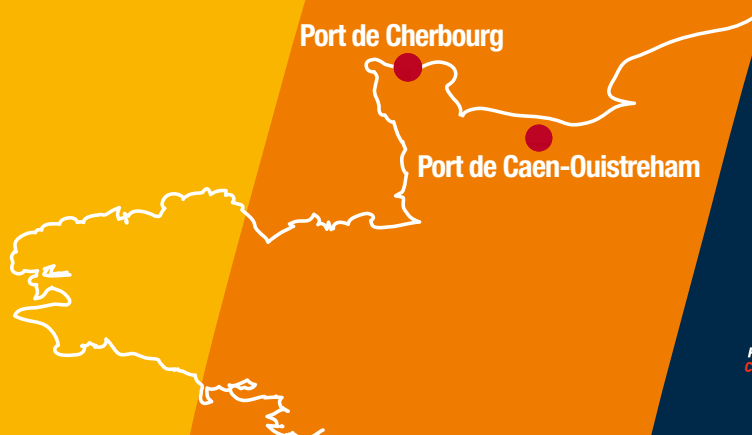




Les Énergies Marines Renouvelables naturellement !





Un territoire mobilisé pour la filière EMR

Le développement des Énergies Marines Renouvelables (EMR) est un enjeu français mais aussi européen. Or, pas de succès de la filière sans infrastructures portuaires. Gérés par Ports Normands Associés (PNA), les deux ports les plus importants de Basse-Normandie, Cherbourg et Caen-Ouistreham, sont prêts à accueillir les opérateurs de la filière.

Ports Normands Associés : un acteur à l'écoute

Fixer localement les Energies marines renouvelables, filière industrielle d'avenir et génératrice d'emplois et de flux maritimes, représente pour l'économie régionale et pour Ports Normands Associés (PNA*), une ambition majeure. PNA, convaincu de ses atouts et de ceux du territoire, s'est très tôt investi pour comprendre les besoins des industriels et des énergéticiens, pour mieux anticiper, concevoir et, in-fine, garantir à temps la disponibilité du foncier et des infrastructures indispensables à l'accueil des entreprises leaders, à la fois sur le port de Cherbourg et sur celui de Caen-Ouistreham. En parallèle, les collectivités membres de PNA ont fait des choix budgétaires forts pour les financer.

() Propriétaire et autorité portuaire des équipements de Caen-Ouistreham et de Cherbourg depuis 2007, Ports Normands Associés est un syndicat mixte regroupant la Région Basse-Normandie et les Départements de la Manche et du Calvados. Son rôle est d'aménager le domaine portuaire, de choisir les intervenants portuaires, d'orienter la politique de développement du port et enfin de garantir la sécurité des accès nautiques. La mission confiée à PNA par les collectivités membres consiste à dynamiser la performance des deux ports au service de leurs territoires et de leurs enjeux de développement.*



Cherbourg et Caen-Ouistreham : ports d'attache des EMR

Idéalement situés à proximité des futures fermes éoliennes et hydroliennes françaises et britanniques, les ports de Cherbourg et de Caen-Ouistreham présentent tous les avantages pour accueillir les industriels et les activités liées aux Energies marines renouvelables.

Déjà, les projets sont nombreux avec l'implantation du premier parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer (et son port de maintenance à Caen-Ouistreham), l'installation prochaine d'usines de construction et d'assemblage d'éoliennes du consortium Eolien Maritime France, EMF (consortium composé de EDF EN, DONG, WPD, avec comme fournisseur Alstom) sur le port de Cherbourg, sans oublier les réservations foncières des grands groupes industriels, tels que DCNS, Voith, Alstom, Siemens, pour y assembler et assurer la maintenance des hydroliennes, et le cas échéant les produire.



Des investissements de 100 millions d'euros

Fort de ce potentiel, le territoire bas-normand s'engage entièrement dans le développement de la filière EMR et mobilise pour cela toutes ses compétences structurelles, technologiques, portuaires, humaines et financières. Pour conforter l'attractivité portuaire, 100 M€ d'aménagements sont prévus sur quatre ans, sur le seul port de Cherbourg : 40 millions d'euros pour l'allongement du quai des Flamands et le renforcement des accès routiers et ferroviaires au port et 60 millions pour l'extension des terre-pleins à l'intérieur de la grande rade.

Port de Cherbourg : prêt et disponible

Le port de Cherbourg se prépare à l'arrivée des Énergies Marines Renouvelables, en livrant à temps les équipements sur mesure. Au total, 100 millions d'euros vont être investis dans deux projets de grande ampleur.

• UN QUAÏ ALLONGÉ, ADAPTÉ AUX CHARGES LOURDES

Grâce à l'allongement du quai des Flamands, le port de Cherbourg sera doté d'un nouvel outil pour une manutention performante des colis EMR.

Des quais plus longs > La première tranche de travaux d'aménagement a été lancée début 2013. Celle-ci concerne l'allongement du quai des Flamands de 320 mètres au sud, incluant un retour de quai de 100 m, pour le doter d'un linéaire total de 680 m.

Pour des charges plus lourdes > Destinée à optimiser la manutention et le transbordement fréquent de charges lourdes telles que des nacelles, des mâts ou bien encore des fondations d'éoliennes offshore, l'extension du quai des Flamands sera dotée d'une capacité de portance de 15 tonnes /m², c'est à dire deux à trois fois supérieure aux quais conventionnels.

Pour des navires plus grands > Ce nouveau poste d'accostage permettra, en outre, d'accueillir des navires jusqu'à 14 m de tirant d'eau et confortera ainsi la capacité du port à traiter, sans difficulté, des navires à grand gabarit.

Des emprises mieux connectées > La déviation des faisceaux routiers et ferroviaires portuaires a débuté au printemps 2014 et facilitera les opérations logistiques dans le port, tout en rendant plus cohérente les emprises foncières mises à disposition.



Fin 2014

Livraison du quai, conformément au planning établi.

Des atouts uniques

Plate-forme avancée au cœur de la Manche, au plus près des côtes britanniques, le port de Cherbourg offre des atouts rares :

- accessibilité 24 h/24, sans passage d'écluse, sans contrainte de tirant d'air
- sol peu compressible parfaitement adapté à la manutention des colis lourds
- passerelles Ro-Ro de 500 T
- port abrité par la plus grande rade artificielle d'Europe permettant des opérations de stockage hors terre-plein et de stationnement de navires
- moyens de mise à l'eau : Synchrolift 3 000 T, travellift 300 T
- profondeur d'eau de 13 m garantie toute l'année
- multimodalité : desserte par une 2x2 voies et embranchement ferroviaire
- zone sans contrainte normative spécifique.

- ① - Extension Sud du quai
- ② - Usines Pâles et mats d'éoliennes
- ③ - Hub d'assemblage éolien
- ④ - Extension des terre-pleins
- ⑤ - Extension nord du quai
- ⑥ - Autres activités portuaires
- ⑦ - Port de service
- ⑧ - Création d'une zone d'activité
- ⑨ - Synchrolift
- ⑩ - Estacade pour Travelfit
- ⑪ - Réseaux routier et ferré

• UN DOMAINE PORTUAIRE ÉTENDU, AMÉNAGÉ POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PROJETS

Pour faire face à l'émergence de la filière hydrolienne et à l'accueil de nouveaux projets éoliens, PNA construit et aménage des terrains à l'intérieur même de la grande rade.

PNA intègre d'ores et déjà les aménagements pour l'activité hydrolienne, pour laquelle le port de Cherbourg est idéalement positionné du fait de la proximité des raz Blanchard et Barfleur, avec la création de 39 ha de terre-pleins supplémentaires. L'objectif consiste également à accueillir de nouvelles activités éoliennes.

Pour pouvoir mener à bien cette ambition, PNA a récemment acquis 319 hectares de la partie est de la grande rade, lui procurant ainsi une réserve foncière exceptionnelle pour le futur. Avec la création d'une zone d'activité d'une quinzaine d'hectares sur le site de Collignon, le port de Cherbourg sera en capacité d'offrir près de 100 ha de foncier dédié aux EMR.



2017

Livraison des terre-pleins.



Vue d'ensemble du port de Cherbourg avec les extensions portuaires.



Photo aérienne - V. Laisney

Caen-Ouistreham est un port naturellement dédié à l'installation, l'exploitation et à la maintenance.

Port de Caen-Ouistreham : une offre complémentaire

Situé à 120 km du port de Cherbourg, le port de Caen-Ouistreham apporte une complémentarité active dans la stratégie d'offre portuaire.



Oreka Ingénierie

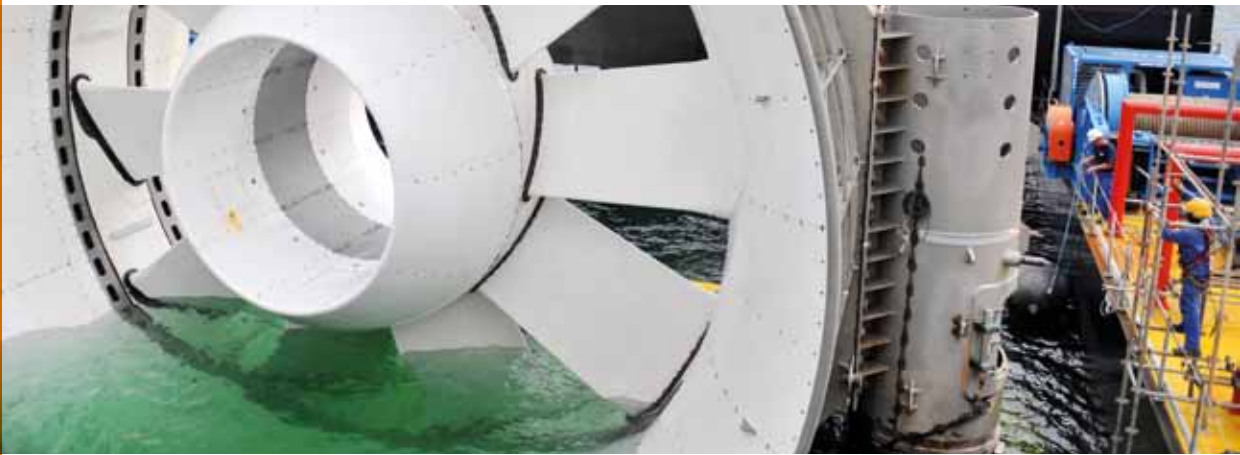
Projet d'aménagement du port de Caen-Ouistreham aux activités éoliennes en mer.

À proximité du parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer (15 miles nautiques), le port de Caen-Ouistreham possède des caractéristiques qui l'orientent naturellement vers des fonctions de base de vie durant la phase de construction de parcs éoliens offshore, puis de maintenance lorsque ceux-ci seront exploités :

- accessibilité H24 de l'avant-port
- large possibilité de stationnement le long du canal
- présence de nombreux services portuaires (sécurité et sûreté portuaire, remorquage)
- connexions autoroutières, aériennes et ferry
- services d'une grande agglomération (Caen, capitale régionale) : importante capacité hôtelière, offre loisirs et culture abondante, etc.



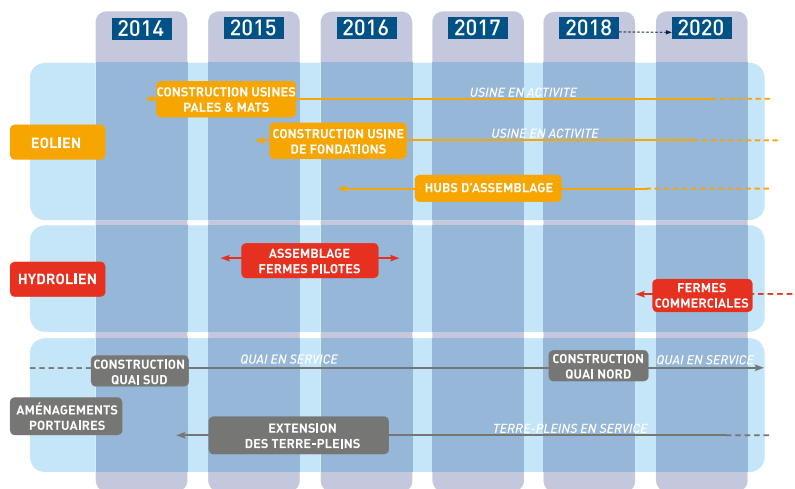
WPD Offshore



DCNS

Cherbourg : premier espace portuaire français pour les EMR

En respectant le calendrier de son programme d'aménagement, en dotant le port de Cherbourg d'un quai sur-mesure, et en portant le foncier dédié aux Energies Marines renouvelables à près de 100 hectares, PNA se positionne comme candidat à toutes nouvelles implantations industrielles et logistiques des secteurs de l'éolien ou de l'hydrolien pour contribuer à l'émergence de la filière nationale.



aprim

À Cherbourg, François Hollande a lancé la filière hydrolienne

Le 30 septembre 2013, dans les locaux de la Cité de la Mer à Cherbourg, le Président de la République, François Hollande a officiellement lancé le développement de la filière hydrolienne en France. Une table ronde a réuni, autour du chef de l'État et de quatre ministres, des industriels français et étrangers. Des fermes pilotes seront tout d'abord installées dans le raz Blanchard (à proximité immédiate du port de Cherbourg), 1^{er} potentiel hydrolien en Europe. Il représente à lui seul un potentiel estimé à 2 GW pour sa partie située dans les eaux territoriales françaises (autant pour l'île anglo-normande d'Aurigny).

Toute une région mobilisée

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale « Ouest Normandie Énergies Marines » (ONEM) vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des Énergies Marines Renouvelables, pour structurer une filière industrielle autour des EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

Outre ses atouts naturels, structurels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement de l'éolien offshore et de l'hydrolien, la Basse-Normandie propose également onze centres d'enseignement et de recherche et pas moins de 150 PME et PMI au service des EMR.

Alstom-Cyril Abad



Siemens



SPEC





Ports Normands Associés

3 rue René Cassin - 14280 Saint-Contest
Tél. +33 (0)2 31 53 34 61 - Fax +33 (0)2 31 53 64 64
contact@pna-ports.fr
www.pna-ports.fr
www.pna-emr.fr

